

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

LORS DE LA QUATRE CENT VINGT-SIXIÈME RÉUNION (EXTRAORDINAIRE)

DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UQO

TENUE LE JEUDI 4 JUILLET 2019

- * 426X-CX-1950 concernant l'approbation de virements interfonds discrétionnaires de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2018-2019
- * 426X-CX-1951 concernant le renouvellement du Programme d'assurances du regroupement des universités québécoises (PARUQ) et de l'assurance sécurité des réseaux et atteinte à la vie privée pour le terme 2019-2020
- * 426X-CX-1952 concernant les modifications des tarifs au *Règlement concernant la gestion des parcs de stationnement*
- * 426X-CX-1953 concernant l'octroi d'un contrat de construction pour travaux d'enlèvement d'amiante en condition de risque élevé dans les vides sanitaires
- * 426X-CX-1954 concernant l'embauche d'un professeur suppléant et embauche d'un professeur régulier au Département d'informatique et d'ingénierie
- * 426X-CX-1955 concernant l'autorisation de signer une demande de subvention au Fonds d'appui au rayonnement des régions

- * Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.